

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 mars 2013

## SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 970

présenté par

M. Carpentier, M. Braillard, M. Chalus, M. Charasse, Mme Dubié, M. Falorni, M. Giacobbi,  
Mme Girardin, M. Giraud, M. Krabal, M. Moignard, Mme Orliac, M. Saint-André, M. Tourret et  
M. Schwartzberg

-----

**ARTICLE 12**

À la seconde phrase de l'alinéa 9, après la seconde occurrence du mot :

« le »,

insérer les mots :

« gel du ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ce que des dividendes ne puissent être reversées aux actionnaires lorsqu'un accord de maintien de l'emploi est en cours d'exécution.